

Association « sauvegarde du cadre de vie à Villeneuve »
24, route du Cluzeau
16200 CHASSORS

Mme Noé
Maire de Chassors

Copies à Messieurs Patrick Lafarge et
Patrick Andrieux

Madame,

Lors de notre rencontre, le mardi 4 mars, dans les locaux de l'entreprise de M. Patrick Andrieux à Villeneuve, celui-ci a affirmé devant vous, M. Lafarge et 3 membres de notre association, que son projet d'extension sur le terrain voisin appartenant à son frère était abandonné.

Or, l'enregistrement du débat du conseil municipal du 9 décembre montre sans ambiguïté que ce projet existait bel et bien, et qu'un bâtiment de 6000m² était clairement envisagé, bien que vous nous ayez affirmé le contraire.

Nous prenons cependant acte de l'abandon de ce projet par son initiateur.

Vous aviez affirmé que si ce projet était abandonné, il n'y avait plus de raison de laisser ce terrain en zone économique pour extension d'entreprise dans le PADD. Nous demandons donc que ces paroles se traduisent en actes concrets et que vous fassiez le nécessaire pour que cette parcelle retourne à son classement initial de zone agricole, comme cela était prévu sur la version initiale du PADD, présentée au public le 20 juin 2013.

Si cela nous était refusé, cela signifierait clairement que ce projet a été suspendu de façon temporaire afin de rassurer les riverains, mais qu'il serait susceptible de resurgir à tout moment. Ce qui serait inacceptable pour un grand nombre d'habitants de Villeneuve qui nous soutiennent. Dans cette éventualité, nous nous réserverions le droit de mener toutes les actions nécessaires afin de s'opposer à ce projet, y compris un recours contentieux devant les tribunaux compétents.

En outre, si ce projet de bâtiment de stockage refaisait surface ultérieurement, maquillé (comme ce fut le cas pour celui existant déjà) par une demande de permis de construire pour un bâtiment à usage agricole, la justice serait également saisie.

En vous remerciant de l'accueil favorable que vous ne manquerez pas de faire à notre demande, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

A Villeneuve, le 12 mars 2013

Vincent Néolier, président